

La mise en œuvre de tous les engagements de l'IDA est décrite dans la [Fiche de rendement institutionnel du Groupe de la Banque mondiale](#) (en anglais seulement). La fiche de 2014 présentait les résultats relatifs à de nombreux domaines d'investissement tels que les institutions et la gouvernance, le développement humain et l'égalité entre les sexes, l'infrastructure, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les changements climatiques et l'environnement, les finances, le développement du secteur privé et le commerce. Voici des exemples de résultats obtenus entre 2012 et 2014 en matière de développement grâce au soutien du Groupe de la Banque mondiale :

- 64,7 millions de personnes, de microentreprises et de petites et moyennes entreprises ont eu accès à des services financiers.
- 36,7 millions de personnes ont eu accès à une meilleure source d'eau.
- 12,5 millions de personnes ont obtenu un accès direct à l'électricité.

Par l'entremise du ministère des Finances, le gouvernement du Canada a aussi versé 51,2 millions de dollars au Groupe de la Banque mondiale pour l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM). Les décaissements pour l'allégement de la dette qui sont réalisés dans le cadre de l'IADM contribuent à réduire la pauvreté en libérant des ressources (qui auraient autrement été affectées au service de la dette souveraine) pour les consacrer à des dépenses sociales. Cette initiative a permis de réduire les paiements au titre du service de la dette dans les pays bénéficiaires. Grâce à ces apports de fonds, les gouvernements ont pu accroître leurs dépenses destinées à réduire la pauvreté.

#### Contribution du Canada aux organisations environnementales multilatérales

Le Canada reconnaît que la collaboration internationale sur les questions environnementales revêt une grande importance et que la pérennité de l'environnement est un élément essentiel au bien-être économique et social de la population mondiale. Dans les pays en développement où la subsistance des citoyens dépend de biens et de services liés à l'écosystème, comme la nourriture, l'eau, le bois d'œuvre et la purification de l'air, les changements environnementaux occasionnés par la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement portent préjudice aux populations les plus vulnérables. Toutefois, grâce aux efforts déployés pour préserver et améliorer l'environnement dans ces pays, les besoins fondamentaux sont mieux satisfaits, les conditions de vie s'améliorent, et l'avenir s'annonce plus sûr et plus prospère.

En 2014-2015, l'aide au développement officielle consentie par Environnement Canada a surtout consisté à soutenir des organisations environnementales multilatérales qui offrent une coopération technique aux pays en développement et qui aident ceux-ci à renforcer leur capacité d'améliorer les conditions environnementales et les moyens de subsistance de leurs populations vulnérables. Par exemple, une aide financière annuelle est versée au Fonds multilatéral aux fins d'application

#### CONTRIBUTION DE PARCS CANADA À LA PÉRENNITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA CONSERVATION DE LA NATURE

Assurer la pérennité de l'environnement est l'un des huit objectifs du Millénaire pour le développement établis par les Nations Unies. Le financement multilatéral de Parcs Canada contribue à la réalisation de cet objectif, ainsi qu'aux priorités thématiques de l'aide internationale du Canada, surtout pour ce qui est d'assurer l'avenir des enfants et des jeunes et de promouvoir la sécurité et la stabilité.

En 2014-2015, Parcs Canada a versé une aide au développement officielle à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). Bien que chacune de ces organisations œuvre partout dans le monde, le financement du Canada est affecté à des projets dans des pays en développement.

La mission de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial consiste à encourager la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et naturel du monde. Le financement multilatéral de Parcs Canada appuie le travail du Fonds du patrimoine mondial destiné à bonifier les efforts nationaux pour la conservation et la gestion des sites du patrimoine mondial lorsque les ressources adéquates ne peuvent être assurées à l'échelle nationale. Par exemple, en 2014-2015, le Fonds du patrimoine mondial a accordé un financement au Rwanda en vue de dresser l'inventaire des sites liés au génocide rwandais qui pourraient être inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Le cas échéant, il s'agirait des premiers sites du Rwanda à être inscrits au patrimoine mondial.

La pérennité de l'environnement étant un aspect important du bien-être économique et social de la population mondiale, elle contribue à la concrétisation des priorités thématiques de l'aide internationale du Canada dont il a déjà été question. En 2014, Parcs Canada, en collaboration avec d'autres organismes canadiens et internationaux, a été l'un des organismes responsables du volet, « Inspirer une nouvelle génération » du Congrès mondial des parcs de l'UICN. Grâce au leadership de Parcs Canada et à son engagement auprès de l'UICN, cette initiative prend de l'ampleur au sein de l'UICN et auprès de partenaires externes à titre d'approche fondamentale pour veiller à ce que les dirigeants actuels et futurs de tous les milieux se soucient de la nature et prennent des mesures pour appuyer sa conservation.